

LA SITUATION DE L'EMPLOI ESS EN PAYS DE LA LOIRE



En 2023, l'ESS en Pays de la Loire se maintient. Malgré des difficultés conjoncturelles, liées notamment au contexte économique (inflation, évolution des politiques publiques de soutien aux structures de l'ESS, difficultés de recrutement...), et des incertitudes quant aux arbitrages budgétaires nationaux et locaux pour 2025, l'ESS se montre une nouvelle fois résiliente sur le territoire. Évolution de leurs modèles économiques, recherche de nouveaux financements, adaptation et développement de nouveaux projets, réponses apportées à l'accroissement mais aussi aux nouveaux besoins de la population ou encore sortie de fonds propres sont particulièrement éprouvées par les structures de l'ESS. Cela permet de maintenir un nombre d'emplois et d'établissements sur la région. Pour autant, ce constat ne doit pourtant pas occulter leurs difficultés actuelles mais aussi à venir, si ces incertitudes deviennent réalité.

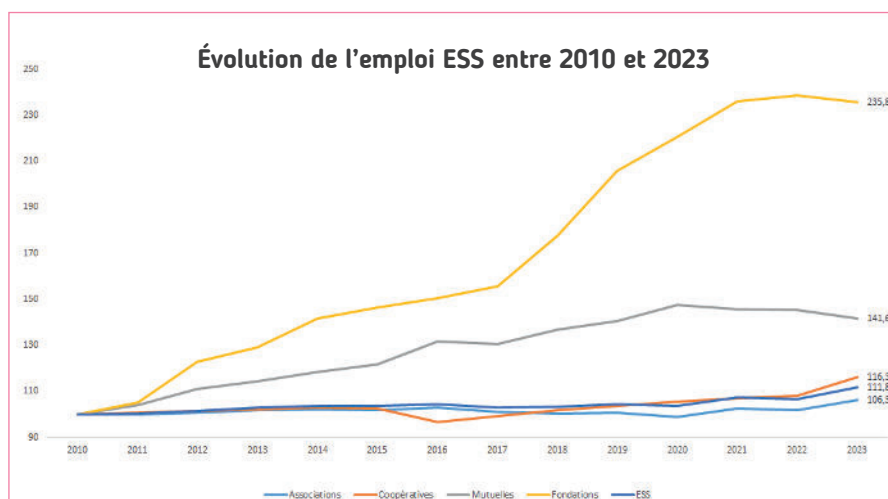
Un nombre d'emplois ESS qui augmente à nouveau en 2023

Après une forte hausse de l'emploi et du nombre d'établissements ESS en 2021, l'année 2022 avait été marquée par une baisse de l'emploi ESS en Pays de la Loire : - 0,5 % en un an. C'était principalement dans le secteur associatif qu'on observait des difficultés avec une baisse de près de 900 emplois (soit - 0,8 % entre décembre 2021 et décembre 2022).

Sur la période suivante (de décembre 2022 à décembre 2023), l'emploi ESS a augmenté de 4,7 % en Pays de la Loire.

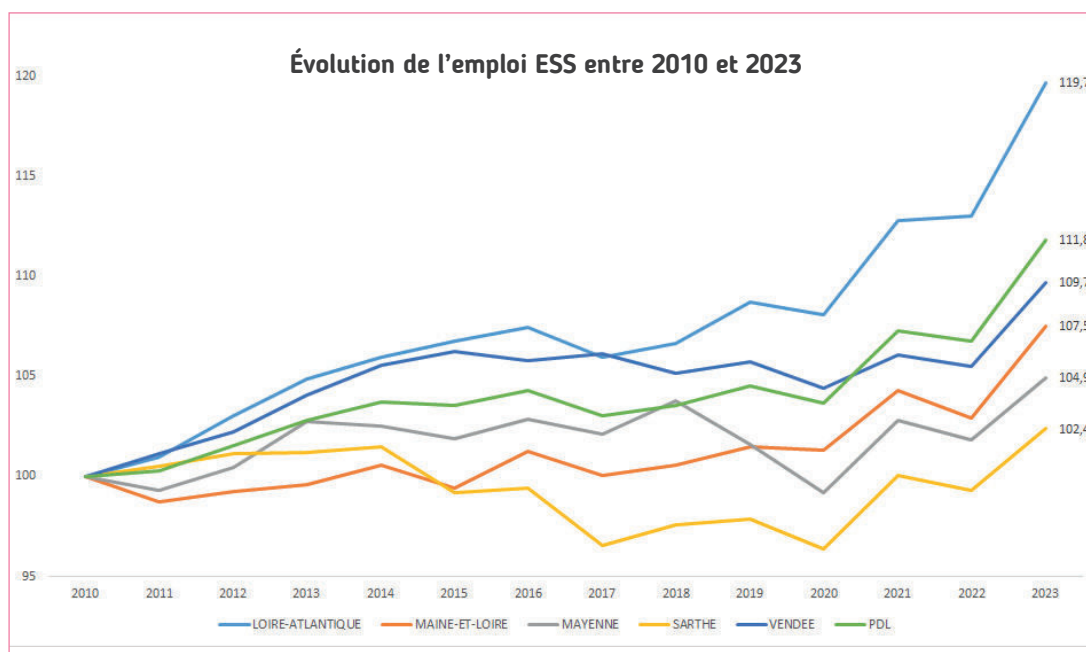
	Évolution du nombre d'emplois entre déc. 2022 et déc. 2023	Évolution en pourcentage du nombre d'emplois entre déc. 2022 et déc. 2023
Associations	+ 4 557	+ 4,3 %
Coopératives	+ 1 319	+ 7,4 %
Mutuelles	- 215	- 2,5 %
Fondations	- 50	- 1,1 %
ESS	+ 6 485	+ 4,7 %

Si l'emploi progresse dans les associations et les coopératives, ce n'est pas le cas dans les mutuelles, ni dans les fondations. En constante réorganisation, le paysage mutualiste évolue régulièrement. On notera que, comme dans beaucoup d'activités, un certain nombre de départs à la retraite n'est pas synonyme de nouveaux recrutements.



Les cinq départements ligériens participent de cette dynamique d'augmentation. La Sarthe, qui voyait régulièrement son nombre d'emplois ESS baisser sur son territoire depuis plusieurs années, constate également une augmentation de son nombre d'emplois de plus de 3 % (soit + 500 emplois).

	Évolution du nombre d'emplois entre déc. 2022 et déc. 2023	Évolution en pourcentage du nombre d'emplois entre déc. 2022 et déc. 2023
Loire-Atlantique	+ 3 376	+ 5,9 %
Maine-et-Loire	+ 1 484	+ 4,5 %
Mayenne	+ 279	+ 3 %
Sarthe	+ 502	+ 3,1 %
Vendée	+ 845	+ 4 %
Pays de la Loire	+ 6 485	+ 4,7 %



En regardant plus finement les chiffres, on observe que les plus petites structures (en nombre d'emplois) voient leurs effectifs baisser (- 6 %, soit - 356 emplois entre 2022 et 2023 pour les entreprises de 2 salarié-es et moins). Du côté des plus grosses entreprises, celles comprenant entre 200 et 499 salarié-es voient également leurs effectifs baisser (- 4 %, soit 624 emplois), contrairement aux entreprises de plus de 500 salarié-es (+ 8 %, soit + 509 emplois). Leur structuration plus importante semble moins fragiliser ces structures. A contrario, les plus petites, avec des fonds de trésorerie moins conséquents et une fragilité financière plus forte si un financement baisse brusquement ou

disparaît totalement, semblent davantage en difficulté.

Quant aux secteurs d'activité, l'agriculture, l'industrie et la construction ainsi que les arts, spectacles, sports et loisirs ont vu leurs effectifs fortement augmenter. Dans cette dernière catégorie, c'est le nombre d'emplois dans les clubs de sport qui participe fortement à cette augmentation : + 163 emplois sur la période.

Les secteurs d'activité qui ont vu leur nombre d'emplois augmenter moins fortement que le total ESS ligérien sont : l'action sociale, les activités financières et d'assurance ainsi que la santé humaine. Dans l'action sociale et la santé humaine,

les difficultés de recrutement, les départs à la retraite non remplacés, le manque de valorisation de ces métiers font notamment partie des facteurs explicatifs de ces moindres augmentations, alors que les besoins de la population augmentent très fortement. Quant aux activités financières et d'assurance, cela est corroboré avec le nombre d'emplois diminuant dans les mutuelles, comme vu précédemment.

	Évolution du nombre d'emplois entre déc. 2022 et déc. 2023 (en volume)	Évolution en pourcentage du nombre d'emplois entre déc. 2022 et déc. 2023 (en pourcentage d'évolution)
Action sociale	+ 2 291	+ 3,8 %
Activités financières et d'assurance	+ 437	+ 3,9 %
Agriculture, Industrie, Construction	+ 169	+ 10,6 %
Arts, Spectacles, Sports, Loisirs	+ 1 311	+ 13,7 %
Enseignement	+ 904	+ 5,0 %
Santé humaine	+ 346	+ 4,4 %
Services divers	+ 876	+ 4,9 %
Non classés	+ 102	+ 1,1 %
Autres	+ 50	+ 3,6 %
ESS	+ 6 485	+ 4,7 %

Un nombre d'établissements employeurs ESS qui, lui, diminue. Mais...

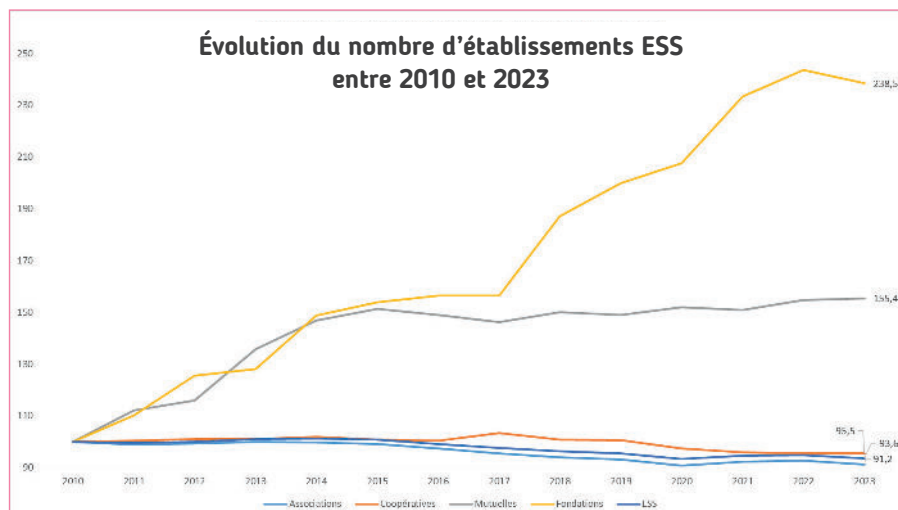
Malgré une légère stagnation entre 2021 et 2022 (+ 0,4 % d'établissements), le nombre d'établissements ESS tend à diminuer depuis plusieurs années. Seule la Loire-Atlantique comptabilisait davantage d'établissements ESS entre décembre 2021 et décembre 2022. Entre 2022 et 2023, c'est le seul département qui voit son nombre d'établissements diminuer.

	Évolution du nombre d'établissements entre déc. 2022 et déc. 2023	Évolution en pourcentage du nombre d'établissements entre déc. 2022 et déc. 2023
Loire-Atlantique	- 211	- 4,4 %
Maine-et-Loire	+ 9	+ 0,3 %
Mayenne	+ 3	+ 0,6 %
Sarthe	+ 25	+ 1,8 %
Vendée	+ 11	+ 0,5 %
Pays de la Loire	- 163	- 1,3 %

Pour autant, cette baisse est à nuancer. En effet, elle concerne essentiellement le secteur de l'enseignement et notamment des OGEC qui n'ont plus déclaré des emplois individuellement mais ont concentré ces déclarations d'emplois sur quelques OGEC. Mécaniquement, ces établissements n'apparaissent plus comme étant employeurs et disparaissent donc de la liste des établissements employeurs ESS, ce qui fait chuter artificiellement les chiffres. Le nombre d'emplois en Loire-Atlantique, quant à lui, n'a pas baissé dans ce secteur, qui ne semble donc pas en fragilité.

Cette baisse en Loire-Atlantique participe très fortement à la baisse régionale. Cette dernière est donc à regarder avec beaucoup de précautions. De la même façon que pour les emplois, le nombre de petits établissements a fortement baissé : - 5 %, soit - 243 établissements. A l'inverse, le nombre d'établissements de 500 salarié-es et plus est resté le même. Le nombre d'associations a baissé de 1,6 % entre 2022 et 2023. Le nombre de fondations, lui, a baissé de 2,1 %.

Il avait augmenté très fortement sans discontinuer depuis 2010. En poursuivant nos observations à plus long terme, nous pourrions voir si cette baisse est plutôt conjoncturelle ou systémique.



Côté secteurs d'activité, seuls l'action sociale et les arts, spectacles, sports et loisirs voient leur nombre augmenter (respectivement + 56 établissements, soit + 2,7 % et + 71 établissements, soit + 2 %). Dans ce dernier secteur, le nombre d'établissements dans les arts du spectacle vivant a augmenté de + 50 établissements et celui du nombre de clubs de sport de + 15 établissements.

Des salaires qui augmentent moins vite que l'inflation dans l'ESS

Attention, sur cette partie, il s'agit de salaires moyens. Les réalités peuvent être foncièrement différentes selon les entreprises.

Pour rappel, l'INSEE estime l'inflation à + 4,9 % entre 2022 et 2023. Dans l'ESS ligérienne, sur la même période, les salaires ont augmenté de + 3,4 %. Malgré les efforts des syndicats, des branches mais aussi des entreprises qui évoluent également dans un contexte économique difficile (confrontées à la fois elles-mêmes à l'inflation mais aussi à des resserrements budgétaires dans les institutions publiques), les salarié-es ESS de la région ont donc vu leur pouvoir d'achat baisser.

Seules les salarié-es dans les coopératives ont vu leur salaire augmenter plus fortement que l'inflation.

On le voyait précédemment, l'action sociale et la santé humaine voyaient leurs effectifs salariés augmenter moins fortement que la moyenne ESS. On constate dans le tableau suivant que ces deux secteurs d'activité sont ceux dans lesquels les salaires ont augmenté le moins fortement.

	Évolution du salaire moyen par salarié-e entre déc. 2022 et déc. 2023
Associations	+ 3,2 %
Coopératives	+ 6,8 %
Mutuelles	+ 3,0 %
Fondations	+ 3,5 %
ESS	+3,4%

	Évolution du salaire moyen par salarié-e entre déc. 2022 et déc. 2023
Loire-Atlantique	+ 3,0 %
Maine-et-Loire	+ 3,4 %
Mayenne	+ 3,2 %
Sarthe	+ 4,9 %
Vendée	+ 3,7 %
Pays de la Loire	+3,4%

	Évolution du salaire moyen par salarié-e entre déc. 2022 et déc. 2023
Action sociale	+ 2,8 %
Activités financières et d'assurance	+ 4,4 %
Agriculture, Industrie, Construction	+ 4,8 %
Arts, Spectacles, Sports, Loisirs	+ 4,2 %
Enseignement	+ 3,5 %
Santé humaine	+ 2,6 %
Services divers	+ 3,4 %
Non classés	+ 5,9 %
Autres	+ 6,9 %
ESS	+3,4%



Le regard de réseaux ESS ligériens

FRANCE ACTIVE - FONDES

La contribution de France Active Pays de la Loire s'appuie sur les constats issus du suivi de gestion et du suivi d'impact annuel réalisé au second semestre 2023 auprès de 330 entreprises de l'ESS bénéficiaires d'un prêt ou d'un appui-conseil. Cette cohorte est limitée en nombre au regard du nombre total d'entreprises ESS en Pays de la Loire et concerne exclusivement des associations employeurs et des coopératives (pas de mutuelles ni de fondations).

Au niveau méthodologique, ces constats s'appuient conjointement sur des éléments chiffrés issus des comptes (bilan et compte de résultat) et de la déclaration des effectifs en ETP et sur des éléments qualitatifs identifiés lors des entretiens de suivi (santé du dirigeant - regard du

dirigeant sur la santé de son entreprise). La comparaison entre l'expertise ou le suivi de l'année N-1 et le suivi de l'année N permettent d'avancer une lecture dynamique de l'évolution de la santé de la cohorte.

Les constats du baromètre mettent en évidence une situation globale des entreprises qui reste bonne (67 % en situation bonne ou moyenne) mais qui tend à se détériorer légèrement notamment en matière économique et financière. Le nombre de liquidations était en augmentation par rapport à la précédente campagne 2022 (15 vs 9) et près de 25 % des entreprises de la cohorte sont en situation de vigilance renforcée (+ 3 points par rapport à 2022).

Les effectifs salariés restent néanmoins en augmentation de + 10 % mais dans un rythme inférieur à celui de la sortie de crise Covid entre 2021 et 2022. L'effectif moyen est de 16 ETP.

Les dirigeants déclarent un niveau de confiance satisfaisant quant à la santé de leur entreprise. Plus des 2/3 des dirigeants estiment que leur structure va bien ou très bien et déclarent aller bien. Par rapport à la précédente campagne de suivi, ces pourcentages sont en légère augmentation pour la santé des entreprises mais en légère diminution pour celle des dirigeants.

MOUVEMENT ASSOCIATIF PAYS DE LA LOIRE

La contribution du Mouvement associatif Pays de la Loire repose sur des études et enquêtes nationales, ainsi que sur des entretiens menés avec des réseaux associatifs régionaux. Cette contribution vise à apporter les tendances de l'emploi dans le secteur associatif.

Stabilité du nombre d'emplois

Entre 2022 et 2023, une augmentation du nombre d'emplois dans les associations a été observée, en partie attribuable à la reprise post-Covid et à un regain d'activité, notamment dans le cadre des services à la personne et au sein des structures d'insertion par l'activité économique. Toutefois, sur une période plus longue de dix ans, le nombre total d'emplois dans ce secteur est resté relativement stable. L'emploi associatif présente des particularités, notamment un recours plus fréquent aux contrats à durée déterminée ou temps partiel comparé au secteur privé. En France, seuls 61 % des emplois associatifs sont à temps plein, ce qui souligne une disparité dans la nature des contrats par rapport au secteur privé.

Diminution du nombre d'établissements

Le secteur associatif se caractérise par un turnover important, avec la disparition régulière de certains employeurs et l'apparition de nouveaux. Ce flux constant d'entrées et de sorties complique les projections à court terme concernant l'évolution du nombre d'établissements employeurs. Une analyse à plus long terme permettrait de mieux appréhender les dynamiques structurelles du secteur, en particulier pour déterminer si l'emploi tend à se concentrer dans les organisations de plus grande taille. Les incertitudes budgétaires concernant l'année 2025, si elles se confirmaient, pourraient fragiliser encore davantage ces établissements ainsi que les emplois qu'ils portent.

Masse salariale et rémunération

Le salaire moyen dans le secteur associatif a connu une évolution ces dernières années, en partie liée aux revalorisations salariales introduites dans certaines conventions collectives. Cependant, cette hausse ne permet pas de compenser pleinement

l'impact de l'inflation, créant un effet ciseaux pour les salariés et les employeurs de ce secteur. En 2022 en France, le salaire annuel moyen brut dans le secteur associatif était de 23 680 euros, comparé à 39 851 euros dans le secteur privé.

Une réflexion systémique nécessaire pour renforcer le fait associatif

Les modes de financement des associations sont en mutation. La diminution des subventions de fonctionnement, l'arrêt de certains dispositifs de contrats aidés, et l'augmentation des appels à projets à durée déterminée, affectent la stabilité de l'emploi associatif et conduit les employeurs associatifs à privilégier des contrats plus précaires : hausse du recours aux contrats à durée déterminée, difficulté à proposer des salaires correspondants aux postes, recours régulier au temps partiel. Une analyse systémique et plus qualitative des formes d'emplois et de ses tendances dans les associations ligériennes permettrait une vision plus qualitative des réalités.

UDES

La contribution de l'UDES repose sur les constats nationaux ainsi que les échanges avec les branches adhérentes au collège régional de l'UDES en Pays de la Loire.

Contexte général

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) en Pays de la Loire fait face à une conjoncture complexe, marquée par des défis financiers, organisationnels et humains. Les réformes législatives récentes et les dynamiques économiques pèsent lourdement sur les structures de l'ESS. Malgré certains signes de reprise de l'emploi au 1^{er} semestre, l'incertitude persiste quant à la capacité du secteur à maintenir ses effectifs et à recruter dans un contexte de fortes contraintes budgétaires. Cette situation est aggravée par le manque d'attractivité de certains métiers du « Care » ; ainsi les formations de ce secteur ne font pas le plein et un certain nombre d'employeurs connaissent des difficultés de recrutement.

Enjeux de l'emploi dans l'ESS

Actuellement, 90 000 postes sont à pourvoir dans l'ESS en France. L'enjeu majeur reste celui de l'attractivité salariale. En comparaison avec l'économie classique, les salaires dans l'ESS semblent moins compétitifs, compliquant le recrutement.

Les structures de l'ESS, opérant avec des marges financières restreintes, ne peuvent pas toujours proposer des salaires aussi attractifs que ceux du secteur privé. Cette situation complique le

recrutement et la fidélisation des talents, car les rémunérations dans l'ESS restent généralement en deçà de celles offertes par l'économie classique. En conséquence, il devient difficile pour les structures de l'ESS d'attirer des professionnels qualifiés, ce qui nuit à leur capacité à mener à bien leurs missions sociales et économiques.

Principaux constats

• **Impact des Accords du Ségur** : les mesures découlant des accords du Ségur ont fragilisé de nombreuses structures. Les aides financières ne compensent pas entièrement les coûts additionnels, entraînant des tensions budgétaires importantes. L'Association des Départements de France refuse de financer ces mesures sans soutien accru de l'État, augmentant la pression sur les budgets des structures de l'ESS.

• **Impact sur les Chantiers d'Insertion** : certaines structures, comme les chantiers d'insertion, ferment en raison des contraintes économiques et du désengagement de certaines collectivités

• **Perspectives selon le Baromètre du Synofdes** : le baromètre du Synofdes révèle une situation préoccupante pour les organismes de formation, avec près de 50 % en déficit et 10,5 % envisageant un dépôt de bilan à court ou moyen terme. Les baisses de financements publics prévues pour 2025 menacent davantage ces structures, impactant directement les publics les plus fragiles.

• **Dans l'aide à domicile** : 70 % des structures sont en difficulté économique (selon les chiffres de l'UNA), dont 30 % en extrême difficulté.

Face à ces constats, les perspectives budgétaires annoncées pour 2025 laissent craindre une amplification de ces difficultés.

Dans la période, l'UDES a formulé 14 propositions pour soutenir et pérenniser les structures employeuses de l'ESS. Ces propositions visent à :

- Revaloriser les salaires dans le secteur et améliorer les conditions de travail
- Alléger la fiscalité pour les structures de l'ESS, notamment via des exonérations de cotisations sociales et une réforme de la taxe sur les salaires
- Faciliter l'accès aux marchés publics et encourager les mesures de soutien à l'embauche, en particulier pour les travailleur-euses issus de l'immigration
- Réexaminer la réforme des retraites et assurer un financement adéquat pour les mesures de prévention de la pénibilité
- Renforcer la représentativité patronale et soutenir l'innovation sociale.

Par ailleurs, certaines entreprises de l'économie sociale et solidaire se trouvent freinées dans leur croissance et le financement de leurs investissements du fait des difficultés à renforcer leurs fonds propres ou avoir recours à l'emprunt. Ceci vient inévitablement freiner la création d'emplois et l'innovation dans le secteur.

Note méthodologique

L'Observatoire de l'ESS porté par la CRESS des Pays de la Loire travaille avec des données commandées auprès de l'URSSAF et de l'INSEE. C'est donc ces données, issues de la statistique publique, que la CRESS analyse, valorise et diffuse.

Ce travail a été réalisé grâce à notre partenariat avec l'ACOSS-URSSAF Pays de la Loire. Il reprend ainsi l'évolution de l'emploi ESS sur toute l'année 2023.

La méthodologie utilisée dans ce document est celle des indices qui permet de présenter des variations entre deux dates, ici entre le quatrième trimestre 2010 (31 décembre 2010) et le quatrième trimestre 2023 (31 décembre 2023).

LE RÉSEAU DES OBSERVATOIRES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'organisation du réseau s'articule autour de l'**observatoire national de l'ESS**, animé par ESS France, et les **observatoires régionaux de l'ESS**, portés dans les territoires par les CRESS.

Le réseau des observatoires de l'ESS a pour **mission légale** de contribuer « à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'économie sociale et solidaire », ainsi que de « tenir à jour et assurer la publication de la liste des entreprises de l'économie sociale et solidaire » (article 6 de la loi du 31 juillet 2014). Ce travail de production de données sert à renforcer la connaissance de l'ESS, à souligner l'importance de son rôle dans l'économie et les territoires, et à outiller les acteurs qui concourent à son développement et à sa promotion (entreprises de l'ESS, porteurs et porteuses de projet, collectivités locales, services de l'Etat, grand public).

Directeur de la publication : Gilles CAVÉ

Comité de rédaction : Chloé DUREY, Karine FENIES DUPONT, Anne LE POCHAT, Marie TEYSSIER

Graphisme : Jean-François FERRY

Vous pouvez retrouver les publications de l'Observatoire sur le site de la CRESS : www.cress-pdl.org, rubrique « L'ESS en Pays de la Loire »